

N/REF : 10/07/2025 10H59 C:264738 I:36497

AJIHRALP

V/Email reçu le Jeudi 10/07/2025 a 10H59

**7072 cours de la liberation
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : charelle
17 rue charelle
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 11 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 17 CHARELLE - LGT EN CHANTIER PERSONNE SUR PLACE - TEL*0750557942*

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE SUR WC

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 10/07/2025 A 13H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.AJIRHALP AU RDC
DOUBLE FUTITES DANS LES WC AU NIVEAU DU ROBINET ALIMENTATION CHASSE D'EAU
ET AU NIVEAU DE L'ÉVACUATION CUVETTE WC - LE JOINT DE RACCORDEMENT EST
HS
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
REPLACEMENT DU ROBINET WC
REMISE EN EAU ET CONTRÔLE ÉTANCHÉITÉ
PRÉVOIR REMPLACEMENT DU JOINT DE RACCORDEMENT DE LA CUVETTE WC

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 10/07/25 a 15H13 _ DSP Dispatcher P1/P2

PRÉVOIR REMPLACEMENT DU JOINT DE RACCORDEMENT DE LA CUVETTE WC

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 10/07	1	73,82		73,82
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
1,00	Robinet(s) WC Equerre 12/17 Sider	1	7,69		7,69
TOTAL H.T.					120,96
T.V.A. a 20,00%					24,19
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>145,15</u>

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN